

Délégués et commissions votés

Le conseil municipal de Saint-Martin-de-Bernegoue s'est réuni sous la présidence du maire, Frédéric Nourrigeon.

Secrétariat de mairie. Depuis le 8 juin et jusqu'en septembre, le secrétariat sera ouvert le mardi et le jeudi de 14 h à 18 h avec possibilité de prendre rendez-vous en privilégiant ces créneaux horaires.

Commissions. Sept commissions sont mises en place : commission d'action sociale, commission budget et subventions, commission communication, responsable de ces trois commissions Frédéric Nourrigeon, maire, commission enfance et jeunesse, commission bien vivre, loisirs, culture, associations, services, solidarité, responsable de ces deux commissions, Dominique Maurille, 1^{er} adjoint, commission cadre de vie environnement, responsable Pascal Clerjeau, 2^e adjoint. Sandrine Longeau est nommée référente pour l'urbanisme et Daniel Goy référent pour le cimetière.

Délégués. Delphine Péronne et



Maire et adjoints animeront sept commissions municipales.

Daniel Goy sont délégués au Sieds, Frédéric Nourrigeon et Dominique Maurille délégués au syndicat de communes Plaine de Courance et au syndicat du Marmais, Frédéric Nourrigeon et Cécile Richard au Sivu de Prahecq, Cécile Richard au comité national d'action sociale.

École. Les enfants de maternelle ne reviennent pas à l'école. À compter du 8 juin, les enfants scolarisés peuvent rentrer dé-

jeuner chez eux. Pour faciliter le retour sur le lieu de travail des parents, une garderie est mise en place à partir du 8 juin de 8 h du matin à 17 h 30 le soir pour un nombre restreint d'enfants, sur inscription.

Téléphone. Sur proposition du maire, une ligne téléphonique d'astreinte dédiée aux appels d'urgence en dehors des horaires d'ouverture de la mairie sera envisagée.